

D/0 1813

Il est porté à la connaissance des personnes reprises dans cette note qu'elles sont invitées dans une réunion de travail qui aura lieu Mardi, le 10 Mai 1988 à 8H00 dans la grande salle du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif.

Elle aura pour objet l'étude du projet d'Arrêté Ministériel déterminant les mesures d'exécution de la Loi n° 5/87 du 18/2/1988 portant organisation des Sports et Loisirs au Rwanda en vue de la préparation de la réunion du Comité National Olympique, des Comités des Fédérations Nationales et d'autres intervenants dans le domaine du sport qui aura ce point à son ordre du jour.

Il s'agit de:

- Monsieur MUGEMA Romuald, Secrétaire Général au MIJEUCOOP
- Monsieur MBATEYE Thomas, Directeur Général du Mouvement Coopératif
- Monsieur MUNYAMBARAGA Narcisse, Directeur Général de la Jeunesse
  
- Monsieur NJANGWE Philippe, Directeur des Sports
- Monsieur KAYOBOKE Ferdinand, Directeur de la Planification
- Monsieur NKULIKIYINKA Jean Baptiste, Directeur du Folklore et Loisirs
- Monsieur KAREMERA Pierre, Chef de Division EPS
- Monsieur TWAGIRAYEZU Emmanuel, Chef de Division Activités Sportives
- Monsieur BIKINDI Simon, Chef de Division du Folklore
- Monsieur MBARUSHIMANA Antoine, Chef de Bureau Sports Individuels
- Monsieur MUSILIKARE Jean Népo, Chef de Bureau Sports d'Equipe
- Monsieur UWIMANA J.V., Chef de Bureau Loisirs socio-culturels
- Madame MUKABIDELI Perpétue, Chef de Bureau Information et Documentation
- Monsieur KAYINAMURA Grégoire, Juriste
- Monsieur HATANGIMBABAZI Jean, Juriste
- Monsieur ILIBANJE Melchior, Conseiller Sportif.

Le Ministre de la Jeunesse  
et du Mouvement Coopératif  
NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col BEM.-

